

OPEN DU KKCG

Catégories enfants

Durée des combats

CATEGORIE	Éliminatoires et Finales	
	1er Round	Extension
4-5 ans	1 min	1 min
6-7 ans	1 min	1 min
8-10 ans	1 min 30	1 min
11-13 ans	1 min 30	1 min 30
14-15 ans	1 min 30	1 min 30
16-17 ans	2 min	1 min 30

Décision souhaitée sans prolongation (sauf pour les ½ finales et finales), décision obligatoire après l'extension (Encho-sen).

Equipments des combattants

Tenue

Les combattants sont tenus de se présenter en dogi propre, pouvant arborer l'insigne du style en regard du coeur. La veste, serrée par la ceinture, doit recouvrir les hanches. Les manches doivent recouvrir au moins la moitié du bras et ne peuvent être retroussées vers l'extérieur. Le pantalon doit recouvrir au moins les 3/4 du tibia.

Les combattants portent leur ceinture de grades, avec un ruban rouge noué dans le dos pour "Aka".

Les féminines peuvent porter sous la veste un tee-shirt (interdit aux garçons).

Les cheveux longs doivent être attachés par un élastique, les ongles des mains et des pieds doivent être coupés courts, les bijoux et les barrettes de cheveux sont interdits.

Protections

La coquille, portée sous le Dogi est obligatoire pour les garçons.

Les protège seins, portés sous le Dogi (coques plastiques démontables) sont obligatoires chez les féminines formées. (Pas de plastron ou coque fixe.)

Des protèges tibias homologués recouvrant le pied sont obligatoires

Des gants homologués sont obligatoires

Le protège dents est autorisé mais non obligatoire.

Les protège genoux sont autorisés mais non obligatoire.

Un casque et un plastron

Le port de lunette est interdit. Les lentilles de contact souples sont le seul mode de correction de la vue autorisé



OPEN DU KKCG

Catégories enfants

Actes et techniques prohibés pour l'ensemble des catégories

Règles générales :

- Toute attaque ou touche (volontaire ou non) à la tête, à la face ou au cou avec la main, le poing ou le bras (Ganmen ouda).
- Toute attaque au sol non contrôlée. Toute attaque depuis le sol après un balayage de l'adversaire (sauf chute volontaire destinée à préparer cette attaque).
- Toute attaque des genoux à la tête.
- Toute attaque à la face
- Les attaques de jambes directes à la tête sont interdites (Mae geri, Yoko geri, Uchiyo geri, Hiza geri et Kagato geri).
- Projection.
- Toute attaque au bas ventre (Kinteki kogeki).
- Toute attaque sur un adversaire qui tourne le dos volontairement.
- Toute attaque à la colonne vertébrale.
- Toute attaque aux genoux.
- Les coups de tête (Zu tsuki).
- Toute saisie (Tsukami) du dogi ou d'une partie du corps de l'adversaire.
- Saisir ou pousser l'adversaire à répétition (à la discréption de l'arbitre) mains ouvertes, ou avec les poings, les coudes ou les avant bras (Shotei oshi).
- Non combativité (Mubobi), baisse de la motivation de combattre ou incapacité physique (Kakenige) et sorties volontaires répétées (Jogai).
- Toute position d'attaque, de garde ou de défense mettant en danger le combattant lui-même (exposition du dos, de la tête, etc.)
- Tout refus d'appliquer les instructions de l'arbitre.
- Comportement malhonnête (simulation) et tout geste ou parole agressif ou déplacé ou signe de provocation envers un combattant, un arbitre, ou un membre du public.

En cas de blessure ne permettant pas de continuer le combat survenant à cause d'une technique interdite, le fautif est disqualifié et le blessé est déclaré vainqueur. Toutefois, ce dernier ne peut être autorisé à reprendre la compétition et est obligatoirement déclaré forfait au combat suivant.

**KARATE CLUB
GENEVE**



OPEN DU KKCG

Catégories enfants

Règles spécifiques des catégories enfants :

Zones d'attaque :

La tête, excepté le visage

La poitrine et l'abdomen

Les cuisses (pour les catégories 14-15 ans et 16-17 ans)

Techniques autorisées :

Attaques au corps avec le poing fermé uniquement avec la partie recouverte par le gant (seiken ou uraken)

Attaques au corps avec les jambes

Attaques à la tête avec les jambes : mawashi geri jodan (jambe d'appui au sol) sans recherche de puissance, technique valorisée si exécutée correctement, et non bloquée.

Actes et Techniques interdits :

Toute attaque mains ouvertes ou coudes

Coups de pieds sautés (retournés ou non) niveau jodan

Attaque incontrôlée, volontaire ou non

Contestations

Toute contestation est recevable à condition que le club d'appartenance du combattant ait engagé un ou plusieurs juges ou arbitres. Si cette condition n'est pas satisfaite, la recevabilité de la contestation est à la seule discréction du responsable d'arbitrage.

Toute contestation doit immédiatement être faite auprès du responsable d'arbitrage. Elle sera discutée et réglée par le comité d'arbitrage et du représentant de la compétition en dehors de la présence du contestant.

Règlement médical

Toute décision médicale est du ressort prioritaire du médecin officiel présent à la compétition. En cas d'absence, ou d'indisponibilité temporaire de celui-ci, un médecin (ou un secouriste habilité) présent à la compétition peut être amené à donner son avis, sur consultation demandée par l'arbitre central, qui devra soit suivre les recommandations ou attendre la consultation du médecin officiel pour prendre une décision après consultation des juges.

En cas de K.O. survenant à cause d'une technique interdite, le fautif est disqualifié et le blessé est déclaré vainqueur. Toutefois, ce dernier ne peut être autorisé à reprendre la compétition et est obligatoirement déclaré forfait au combat suivant.

**KARATE CLUB
GENEVE**